

# Projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Lachenaie — Inventaires fauniques

Rapport de permis SEG n° 2023-05-11-2115-14-G-P



Émis pour : version finale

2023-12-20

Révision : 0

N/Réf. Tetra Tech : 40269TTAB

---

# Étude d'impact pour le projet d'agrandissement du Lieu d'enfouissement technique de Lachenaie — Inventaires fauniques

Rapport de permis SEG n° 2023-05-11-2115-14-G-P

N/Réf. Tetra Tech : 40269TTAB

2023-12-20

## PRÉSENTÉ À :

**Madame Chantal Côté**  
Direction de la gestion de la faune de Lanaudière et  
des Laurentides  
Secteur des opérations régionales  
Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs  
100, boulevard Industriel  
Repentigny (Québec) J6A 4X6  
[Chantal.cote@mffp.gouv.qc.ca](mailto:Chantal.cote@mffp.gouv.qc.ca)

## PRÉSENTÉ PAR :

**Tetra Tech QI inc.**  
1377, avenue Galilée  
Québec (Québec), G1P 4G4  
**Tél. 418 871-8151**  
Télééc. 418 871-9625  
[tetratech.com](http://tetratech.com)

Préparé par :

 20 décembre 2023  
Ariane Bissonnette, Biologiste  
Analyste en environnement

Révisé par :

 20 décembre 2023  
Marion Melloul, M. Env.  
Analyste en environnement

---

## TABLE DES MATIÈRES

<b>1</b>	<b>INTRODUCTION.....</b>	<b>1</b>
<b>2</b>	<b>DESCRIPTION DU CONTEXTE ET DU MANDAT .....</b>	<b>1</b>
2.1	Localisation du projet .....	1
2.2	Inventaires fauniques .....	3
<b>3</b>	<b>MÉTHODOLOGIE.....</b>	<b>3</b>
3.1	Détermination de la composition des espèces.....	3
3.1.1	Urodèles .....	3
3.1.1.1	Recherche active .....	3
3.1.1.2	Capture et contention.....	3
3.1.1.3	Prise de données .....	4
3.1.2	Ichtyofaune.....	4
<b>4</b>	<b>RÉSULTATS.....</b>	<b>5</b>
4.1	Détermination de la composition des espèces.....	5
4.1.1	Urodèles .....	5
4.2	Recherche active.....	5
4.2.1	Ichtyofaune .....	6
4.2.1.1	Compilation des captures .....	6
4.2.2	Observations opportunistes .....	6
<b>5</b>	<b>CONCLUSION .....</b>	<b>10</b>
<b>6</b>	<b>RÉFÉRENCES.....</b>	<b>11</b>

## LISTE DES FIGURES

Figure 2-1 : Localisation de la zone d'étude.....	2
Figure 4-1: Observation terrain en lien avec le permis SEG no. 2023-05-11-2115-14-G-P-11-2023.....	9

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau 4.1 : Données récoltées lors des inventaires de salamandres.....	5
Tableau 4.2 : Nombre de captures de poissons par espèce.....	6
Tableau 4.3 : Espèces fauniques identifiées de manière opportuniste.....	7

## **ANNEXES**

- ANNEXE A.      PERMIS SEG**
- ANNEXE B.      RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE**
- ANNEXE C.      FICHER BORAQ**
- ANNEXE D.      FICHER DES DONNÉES DE PÊCHE**

## 1 INTRODUCTION

Tetra Tech QI inc. a été mandatée par le Complexe Enviro Connexion Ltée (CEC) pour réaliser des inventaires fauniques spécifiques à l'ichtyofaune et aux urodèles dans le cadre de la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement du projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique (LET) de CEC localisé à Terrebonne.

Dû au potentiel de présence de la salamandre à quatre orteils, espèce susceptible d'être désignée comme menacée ou vulnérable ainsi qu'à la présence de cours d'eau sur le site à l'étude, le mandat avait pour but de réaliser des inventaires de salamandres et de poissons ont été mis en place afin de déterminer la composition des espèces concernant ces deux groupes fauniques. L'inventaire a également permis de vérifier la présence d'espèces d'urodèle ou de poisson en situation précaire dans la zone à l'étude.

Un permis SEG, n° 2023-05-11— 2115-14-G-P, a été obtenu pour réaliser ces inventaires (**Annexe A**). Le détenteur du permis est Mme Arianne Bissonnette, biologiste et analyste en environnement pour la firme Tetra Tech QI inc. Ce permis autorise le titulaire et les personnes supervisés par la titulaire du permis, en vertu de l'article 19 du *Règlement de pêche du Québec* et de l'article 47 de la *Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune* à passer outre aux dispositions des articles 30 et 34 de cette loi (**Annexe A**). Tel que spécifié aux conditions du permis, un rapport d'activité doit être transmis au ministère de l'Environnement, de la Lutte au Changement climatique, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) à la suite de la réalisation des travaux. Le présent document constitue ce rapport d'activité.

## 2 DESCRIPTION DU CONTEXTE ET DU MANDAT

### 2.1 Localisation du projet

L'inventaire faunique a été effectué sur le lot 6 454 846 et une section du lot 6 532 059 du cadastre rénové du Québec. Ces lots se situent dans la ville de Terrebonne, région administrative de Lanaudière. La zone d'étude et le site à l'étude sont illustrés à la **Figure 2-1**.

Ce sont environ 1 393 874,7 m<sup>2</sup> soit 139,4 ha de terrain qui ont été visés par les inventaires fauniques. La zone à l'étude est fortement anthropisée due à la présence d'une sablière sur la celle-ci ainsi que du LET à proximité. Les coordonnées géographiques centroïdes (WGS 84) de la zone à l'étude sont les suivantes : 45.748041°N, -73.548987°O.





Figure 2-1 : Localisation de la zone d'étude

## 2.2 Inventaires fauniques

Les travaux concernant le permis SEG 2023-05-11-2115-14-G-P visaient à déterminer s'il y a présence de salamandre à quatre orteils ou autre urodèle à l'intérieur de la zone à l'étude et de relever la composition des espèces de poissons à l'aide de relevés scientifiques sur le terrain. Ces inventaires ont permis de statuer sur les espèces présentes dans la zone à l'étude.

## 3 MÉTHODOLOGIE

### 3.1 Détermination de la composition des espèces

#### 3.1.1 Urodèles

L'espèce ciblée dans le cadre de cet inventaire est la salamandre à quatre orteils. Celle-ci est identifiable grâce à son ventre blanc contenant des tâches noires définies et à la présence d'une constriction nette à la base de sa queue (MELCCFP, 2022a). Son habitat préférentiel est les tourbières et les marécages à sphaigne, mais peut également être retrouvé dans les étangs à castor ou les forêts humides riches en mousses (Rodrigue et Desroches, 2018). C'est pourquoi ces habitats ont été ciblés dans le cadre de l'inventaire. Les lignes directrices du *Recueil des protocoles standardisés d'inventaire de salamandres à quatre orteils* (MELCCFP, 2022a) ont été suivies. Également, pour maximiser les efforts d'inventaire, le *Recueil des protocoles standardisés d'inventaires de salamandres de ruisseau* (MELCCFP, 2023) a également été consulté pour déterminer la procédure à suivre sur le terrain.

##### 3.1.1.1 Recherche active

La méthode de capture consistait en la recherche active. Elle a été effectuée sur une période de quatre heures le 25 mai 2023 par Pierre-Antoine Bilodeau et Ariane Bissonnette, biologistes chez Tetra Tech. Une deuxième visite de quatre heures a été réalisée le 2 juin 2023 par Ariane Bissonnette pour un effort de capture total de 8 heures couvrant l'ensemble de la zone. Les habitats potentiels de la salamandre à quatre orteils et des salamandres de ruisseau sur la zone à l'étude ont été repérés et les efforts de capture s'y sont concentrés. Les monticules de mousse ont été écartés délicatement avec les doigts afin de trouver des nids de salamandre. Au niveau des cours d'eau, les abris potentiels ont été soulevés (roche ou débris ligneux dépassant 6 cm de diamètre et enfouis de moins d'un tiers de leur volume). L'examen des cours d'eau intermittent s'est déroulé de l'aval vers l'amont. Une petite épuisette propre a été positionnée près des abris soulevés afin de faciliter la capture des individus qui aurait pu s'en échapper. Afin de minimiser la perturbation des habitats potentiels, tous les débris et roches déplacés ont été soigneusement remis en place.

##### 3.1.1.2 Capture et contention

Conformément aux directives du permis SEG, il était impératif de procéder à la capture et à l'identification des salamandres lors de l'inventaire. Les spécimens capturés devaient être manipulés de manière efficiente et rapide pour garantir leur bien-être. Les membres qualifiés du personnel devaient avoir les mains propres, exemptes d'insecticide ou de crème solaire, ou bien porter des gants de nitrile sans talc humidifiés par l'eau du milieu lors de la manipulation des salamandres.

Les salamandres capturées devaient être temporairement logées dans des contenants propres, humidifiés à l'aide d'eau prélevée dans leur environnement naturel, ainsi que d'air, et ce, pour une durée ne dépassant pas 2 minutes. Des photographies des salamandres capturées sont prises sur plusieurs angles, avec une étiquette comportant le numéro de la station. Une attention particulière est portée afin que les photographies montrent bien les critères d'identification mentionnés plus haut. Les salamandres sont replacées à l'endroit même où elles ont été capturées. En revanche, tout spécimen jugé mort ou non viable devait être enfoui sur place, conformément aux protocoles établis.

### 3.1.1.3 Prise de données

Lors de la visite du site, les données suivantes ont été notées sur le terrain :

- Date ;
- Heure de visite ;
- Conditions météorologiques (température, % de recouvrement nuageux, précipitations) ;
- Description de l'habitat.

En cas de capture, des données ont été récoltées dans le fichier BORAQ incluant également :

- Espèce capturée ;
- Statut EMVS ;
- Coordonnées du lieu de capture ;
- Description du lieu de capture.

De plus, des photographies ont été prises et sont présentées à l'**Annexe B**. Les données prises ont été inscrites dans un fichier BORAQ fournie par le MELCCFP (**Annexe C**).

### 3.1.2 Ichtyofaune

Les relevés pour l'ichtyofaune ont eu lieu le 27 septembre 2023 par Samuel Boucher et Arianne Bissonnette, biologistes chez Tetra Tech. Afin de déterminer les espèces de poisson présentes dans la zone d'étude, un inventaire à l'aide d'une pêcheuse électrique a été réalisé. Les cours d'eau ayant un potentiel de présence de poisson et étant possiblement visés par le projet du LET ont été sélectionnés pour l'inventaire. Les inventaires ont été réalisés avec la pêcheuse électrique de la marque Smith-Root, modèle LR-24. Le personnel effectuant la pêche électrique a reçu une formation au préalable et a déjà de l'expérience dans ce type d'inventaire. La procédure normalisée de fonctionnement – Pêche électrique (MELCCFP, 2022b) a été vigoureusement appliquée lors de l'inventaire. La pêcheuse électrique a été calibrée avant le début des procédures. La pêcheuse était réglée sur des pulsations de type standard, sur une fréquence de 45 hertz et sur un voltage de 150 volts. Le niveau de voltage est ajusté en débutant à de faibles voltages et en augmentant graduellement afin de s'assurer que les ondes ne causent pas de mortalité chez les poissons. Il est à noter que celui-ci a été ajusté en fonction de la turbidité élevée du milieu inventorié et à la présence de beaucoup de sédimentation. Les membres de l'équipe ont évité de diriger le champ en direction d'espèces fauniques non visées par l'inventaire. De plus, durant les manipulations, un soin particulier a été appliqué afin de veiller à ne pas piétiner la faune pouvant se trouver dans les cours d'eau visés par l'inventaire.



Lorsque les poissons remontaient à la surface, ceux-ci ont été capturés à l'aide d'un filet de tissu tressé et placé dans un vivier contenant de l'eau du milieu. Celui-ci a été placé à l'ombre et un bulleur y a été installé afin d'éviter que l'eau devienne trop chaude pour le bien-être de la faune aquatique. Un à un, les poissons ont été placés dans un petit aquarium rempli d'eau du milieu afin de faciliter la prise de photo et l'identification de l'animal. Puis, les données de masse, de longueur, de sexe et de maturité ont été récoltées. Le poisson a ensuite été remis à l'eau.

Les membres qualifiés du personnel devaient avoir les mains propres, exemptes d'insecticide ou de crème solaire, ou bien porter des gants de nitrile sans talc humidifiés par l'eau du milieu lors de la manipulation des poissons. Les espèces exotiques envahissantes sont sacrifiées par décérébration en s'assurant d'ouvrir la vessie natatoire. La disposition de ceux-ci devait être faite dans le même plan d'eau que celui où ils ont été trouvés, mais plus au large.

La procédure normalisée de fonctionnement – Capture et remise à l'eau de poissons vivants (MELCCFP, 2021) a été rigoureusement suivies. Les poissons ont été manipulés sur une période se limitant à la prise de données liée au projet. Ils ont été maintenus dans des viviers adéquats à leur taille et propres.

## 4 RÉSULTATS

### 4.1 Détermination de la composition des espèces

#### 4.1.1 Urodèles

Le **Tableau 4.1** résume les résultats issus de la visite d'inventaire. La **Figure 3.1** illustre les emplacements où les observations opportunistes ont eu lieu dans la zone inventoriée. Les photographies prises sont dans le document photographique de l'**Annexe B**.

**Tableau 4.1 : Données récoltées lors des inventaires de salamandres**

Dates	Températures moyennes (°C)	Ennuagement (%)	Vents (km/h)	Espèces identifiées
25 mai 2023	16	10	14	Aucune
2 juin 2023	27	0	8	Aucune

### 4.2 Recherche active

Les sorties de recherche active de salamandres effectuées le 25 mai et le 2 juin 2023 par Tetra Tech n'ont pas abouti à la détection de salamandres, malgré l'investissement de huit heures de recherche active. Il a été constaté que la zone à l'étude ne contenait en aucun cas l'habitat de la salamandre à quatre orteils. En effet, aucun monticule de sphaigne ou de mousse n'a été trouvé à l'intérieur de la zone à l'étude. Il semble que la sablière en place ait drainé le milieu. De plus, les cours d'eau inventoriés sur l'ensemble de la zone à l'étude ne correspondaient pas à l'habitat des salamandres de ruisseau. En général, ces amphibiens vivent dans des cours d'eau contenant des roches plates ou des débris ligneux et ayant une eau claire (MELCCFP, 2023). Toutefois, au niveau du site, peu de roches propices à l'habitat de la salamandre étaient présentes. De plus, l'eau des cours d'eau était plutôt turbide. Cependant, tous les rochers et débris ligneux ont tout de même été soulevés et aucune salamandre n'a été observée.

## 4.2.1 Ichtyofaune

### 4.2.1.1 Compilation des captures

Un total de 52 poissons a été capturé lors de la campagne de terrain du 27 septembre 2023. Ces poissons sont répartis en 9 espèces. Le **Tableau 4.2** présente le nombre de captures de poisson par espèce. La **Figure 4-1** illustre l'emplacement des pêches réalisées. Les photographies des poissons sont présentées à l'**Annexe B**. L'ensemble des données de pêche se trouvent à l'**Annexe D**.

Lors de la campagne de pêche, l'ombre de vase (*Umbra limi*) (40,3 %), l'épinoche à cinq épines (*Gasterosteus aculeatus*) (26,9 %), le méné d'argent (*Hybognathus regius*) (11,5 %) et le mullet à cornes (*Semotilus atromaculatus*) (11,5 %) sont les quatre espèces de poisson les plus capturées. Aucun poisson n'était en fraie.

**Tableau 4.2 : Nombre de captures de poissons par espèce**

Nom français	Nom scientifique	Code	Nombre de captures
Crapet soleil	<i>Lepomis gibbosus</i>	LEGI	2
Épinoche à cinq épines	<i>Gasterosteus aculeatus</i>	GAAC	14
Méné d'argent	<i>Hybognathus regius</i>	HYRE	6
Meunier noir	<i>Catostomus commersonii</i>	CACO	1
Mulet à cornes	<i>Semotilus atromaculatus</i>	SEAT	6
Umbre de vase	<i>Umbra limi</i>	UMLI	21
Ventre citron	<i>Chrosomus neogaeus</i>	CHNE	2
<b>Grand total</b>			<b>52</b>

### 4.2.2 Observations opportunistes

Plusieurs observations de groupes fauniques n'étant pas en lien avec le permis SEG ont été relevées et présentées dans l'actuel rapport. Au cours des visites terrain, 39 espèces d'oiseaux ont été observées sur le site à l'étude. Elles ont été identifiées à la vue et aux chants. Également, une espèce de mammifères a été notée. Le cerf de Virginie a été identifié grâce à ses fèces, aux traces et à l'observation d'un faon. Ensuite, un testudine et trois espèces d'anoures ont été observés et ont été ajoutés au fichier BORAQ présenté en **Annexe C**. Le **Tableau 4.3** présente les différentes espèces observées dans le cadre de ces inventaires. Il est à noter qu'une colonie d'hirondelles de rivage (*Riparia riparia*) a été observée dans la zone à l'étude. Cette espèce a le statut d'espèce menacée en vertu de la *Loi sur les espèces en Péril* du Canada. De plus, des mulettes ont été observées dans les cours d'eau de la zone à l'étude. Toutefois, comme l'équipe ne détenait pas de permis SEG pour la manipulation de mulettes, celles-ci n'ont pas été manipulées et n'ont donc pas été identifiées.

**Tableau 4.3 : Espèces fauniques identifiées de manière opportuniste**

Clade	Nom commun	Nom latin	Statut
Oiseaux	Bécasseau d'Amérique	<i>Scolopax minor</i>	Aucun
	Bernache du Canada	<i>Branta canadensis</i>	Aucun
	Bruant chanteur	<i>Melospiza melodia</i>	Aucun
	Bruant des marais	<i>Melospiza georgiana</i>	Aucun
	Chardonneret jaune	<i>Spinus tristis</i>	Aucun
	Cardinal à poitrine rose	<i>Pheucticus ludovicianus</i>	Aucun
	Cardinal rouge	<i>Cardinalis cardinalis</i>	Aucun
	Corneille d'Amérique	<i>Corvus brachyrhynchos</i>	Aucun
	Carouge à épaulettes	<i>Agelaius phoeniceus</i>	Aucun
	Étourneau sansonnet	<i>Sturnus vulgaris</i>	Aucun
	Geai bleu	<i>Cyanocitta cristata</i>	Aucun
	Goéland à bec cerclé	<i>Larus delawarensis</i>	Aucun
	Grand corbeau	<i>Corvus corax</i>	Aucun
	Grande aigrette	<i>Ardea alba</i>	Aucun
	Grive fauve	<i>Catharus fuscescens</i>	Aucun
	Héron vert	<i>Butorides virescens</i>	Aucun
	Hirondelle bicolore	<i>Tachycineta bicolor</i>	Aucun
	<b>Hirondelle de rivage</b>	<b><i>Riparia riparia</i></b>	<b>Menacée (Loi du les espèces en péril)</b>
	Martin pêcheur	<i>Megaceryle alcyon</i>	Aucun
	Merle d'Amérique	<i>Turdus migratorius</i>	Aucun
	Moucherolle des aulnes	<i>Empidonax alnorum</i>	Aucun
	Moucherolle tchébec	<i>Empidonax minimus</i>	Aucun
	Moqueur chat	<i>Dumetella carolinensis</i>	Aucun
	Moqueur roux	<i>Toxostoma rufum</i>	Aucun
	Oriole de Baltimore	<i>Icterus galbula</i>	Aucun
	Paruline à croupion jaune	<i>Setophaga coronata</i>	Aucun

Inventaires fauniques

Clade	Nom commun	Nom latin	Statut
	Paruline à flancs marron	<i>Setophaga pensylvanica</i>	Aucun
	Paruline à joues grises	<i>Leiothlypis ruficapilla</i>	Aucun
	Paruline jaune	<i>Setophaga petechia</i>	Aucun
	Paruline noir et blanc	<i>Mniotilta varia</i>	Aucun
	Paruline obscure	<i>Leiothlypis peregrina</i>	Aucun
	Paruline masquée	<i>Geothlypis trichas</i>	Aucun
	Paruline à poitrine baie	<i>Setophaga castanea</i>	Aucun
	Pic flamboyant	<i>Colaptes auratus</i>	Aucun
	Tourterelle triste	<i>Zenaida macroura</i>	Aucun
	Troglodyte familial	<i>Troglodytes aedon</i>	Aucun
	Urubu à tête rouge	<i>Cathartes aura</i>	Aucun
	Viréo mélodieux	<i>Vireo gilvus</i>	Aucun
	Viréo aux yeux rouges	<i>Vireo olivaceus</i>	Aucun
	<b>Anoures</b>	Crapaud d'Amérique	<i>Anaxyrus americanus americanus</i>
Grenouille léopard		<i>Lithobates pipiens</i>	Aucun
Grenouille verte		<i>Lithobates clamitans melanota</i>	Aucun
<b>Testudines</b>	Tortue peinte	<i>Chrysemys picta</i>	Aucun
<b>Mammifères</b>	Cerf de Virginie	<i>Odocoileus virginianus</i>	Aucun



Figure 4-1: Observation terrain en lien avec le permis SEG no. 2023-05-11-2115-14-G-P-11-2023



## 5 CONCLUSION

L'inventaire des salamandres effectué au cours du mois de mai et juin 2023, sur le lot 6 454 846 et une section du lot 6 532 059 du cadastre rénové du Québec, a confirmé l'absence de celles-ci sur le site prévu pour les travaux. Cette initiative d'inventaire de salamandres a été mise en œuvre étant donné que le projet envisagé à cet emplacement présentait un risque de destruction d'habitat de la salamandre à quatre orteils.

L'inventaire de l'ichtyofaune réalisé en septembre 2023 a permis de capturer 52 poissons appartenant à 9 espèces à l'aide de la pêche électrique. Un portrait de la composition des poissons dans les cours d'eau de la zone à l'étude a été fait. Aucune espèce exotique envahissante ou espèce en situation précaire n'a été observée lors des inventaires ichtyologiques.

Des observations opportunistes ont été faites sur la zone à l'étude. Ces données ont également été présentées dans le présent rapport. Au total, 39 espèces d'oiseaux, un testudine, trois anoues et un mammifère ont été observés. Parmi celles-ci, une espèce menacée en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* a été vue lors des visites de la zone à l'étude, soit l'hirondelle de rivage.

## 6 RÉFÉRENCES

RODRIGUE, D. et J.-F. DESROCHES (2018). Amphibiens et reptiles du Québec et des Maritimes, Éditions Michel Quintin, Montréal, Québec, 376 p.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS (2023). Recueil des protocoles standardisés d'inventaires de salamandres de ruisseaux au Québec, gouvernement du Québec, Québec, 47 p. + annexes.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS (2022a). *Recueil des protocoles standardisés d'inventaires de salamandres à quatre orteils au Québec*, gouvernement du Québec, Québec, 37 p. + annexes.

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS (2022 b). Pêche électrique - Procédure normalisée de fonctionnement (PNF), gouvernement du Québec, Québec, 15 p. + annexes

MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS (2021). Capture et remise à l'eau de poissons vivants - Procédure normalisée de fonctionnement (PNF), gouvernement du Québec, Québec, 5 p.

## **ANNEXE A. PERMIS SEG**

## Permis de gestion de la faune

N° du permis						
Année	Mois	Jour	N° séq.	Région	Type	Loi
2023	05	11	2115	14	G	P

Période de validité du permis						
Année	Mois	Jour		Année	Mois	Jour
2023	05	15	AU	2023	09	30

Ce permis comprend neuf sections numérotées de 1 à 9.

1	Titulaire
	<p>Madame Arianne Bissonnette Tetra Tech QI inc. 7275, rue Sherbrooke Est, bureau 600 Montréal, Québec J4B 7M6 514-923-6234 <a href="mailto:arianne.bissonnette@tetrattech.com">arianne.bissonnette@tetrattech.com</a></p>

2	Personne(s) supervisée(s) par le titulaire
	Nom Statut ou qualification Téléphone
	Samuel Boucher Biologiste 438-490-6844
	Marie-Pierre Langlois Technicienne de la faune 438 827-9636
	Pierre-Antoine Bilodeau Biologiste 418 425-3115
	Vincent Coutu Biologiste 514-497-2570

3	Autorisation
	<p>Le présent permis autorise, en vertu de l'article 19 du Règlement de pêche du Québec et de l'article 47 de la <i>Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune</i> le titulaire et les personnes mentionnées à la section 2 à passer outre aux dispositions des articles 30 et 34 de cette loi afin de capturer des animaux décrits à la section 5, dans le but d'en faire l'inventaire dans le cadre d'une étude de caractérisation écologique sur la propriété de LET Terrebonne, et ce, aux conditions suivantes.</p>

4	Localisation des lieux de capture
	Territoires visés :
	Lanaudière, Terrebonne
	Endroits de capture : Ouest du LET Terrebonne
	Plans d'eau Coordonnées géographiques Plans d'eau Coordonnées géographiques
	Ouest du LET Terrebonne lat 45°44'58,44" long -73° 32'58,45"

5	Spécimens
	Espèces visées Quantité maximale Caractéristiques (taille, sexe, âge, etc.)
	Ichtyofaune (toutes espèces) 1000 Toute taille, tout sexe et tout âge.
	Urodèles (toutes espèces) 500 Toute taille, tout sexe et tout âge.

6	Modes de capture des animaux
	Engin Type ou modèle Quantité Dimensions/spécifications
	Pêche électrique LR-24 (modèle similaire) 1 batterie 24 V, 400 W.
	Filet à papillon Filet de tissu tressé 4 divers

7	Manipulations, transport et disposition des spécimens
	<p>Conformément aux informations fournies dans la demande et, s'il y a lieu, aux procédures normalisées de fonctionnement PNF (<a href="https://mffp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Guide_Demande_Permis_SEG.pdf">https://mffp.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Guide_Demande_Permis_SEG.pdf</a>) et aux ajustements présents au permis :</p> <p><i>Ichtyofaune</i></p> <p>1. Les spécimens peuvent être capturés, identifiés, dénombrés et mesurés.</p>

2. Les manipulations doivent être conformes aux procédures normalisées de fonctionnement (PNF) suivantes :

Capture et remise à l'eau de poissons vivants (<https://mffp.gouv.qc.ca/nos-publications/procedure-normalisee-fonctionnement-poissons-vivants>)

Pêche électrique : [Procédure normalisée de fonctionnement – Pêche électrique – Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs \(gouv.qc.ca\)](#)

Aucune remise en liberté n'est autorisée pour les espèces exotiques envahissantes (EEE) capturées, elles doivent être sacrifiées. Sacrifier par décérébration en s'assurant d'ouvrir la vessie natatoire et d'en disposer dans le même plan d'eau plus au large. Si c'est une nouvelle mention d'une EEE dans un secteur nouveau (<https://mffp.gouv.qc.ca/la-faune/especes/envahissantes/>), conserver le spécimen, le lieu, la date et l'heure de la capture et aviser le MELCCFP sans délai

En cas de capture d'une espèce dont l'identification est inconnue qui pourrait faire partie du groupe des carpes asiatiques, COMMUNIQUEZ SUR-LE-CHAMP AVEC LE MINISTÈRE DE L'ENVIRONNEMENT, DE LA LUTTE CONTRE LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES, DE LA FAUNE ET DES PARCS (MELCCFP) par téléphone : 450 654-7786, afin de connaître les directives à suivre. Aucune remise en liberté n'est autorisée pour les espèces exotiques envahissantes capturées (dont les tanches). Les espèces exotiques envahissantes capturées accidentellement doivent être photographiées puis sacrifiées. Le ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs (MELCCFP) pourrait vous demander la photo afin de confirmer l'identification.

Tous les autres poissons vivants doivent être rapidement remis à l'eau au site de capture. Pour les espèces en situation précaire, prendre une photographie avant la remise à l'eau. Les poissons jugés morts ou non viables doivent être transportés dans un site de déposition autorisé, sauf pour les spécimens d'EMVS qui doivent être conservés et préservés dans l'alcool pour être remis au MELCCFP.

Un spécimen de chaque cyprin doit être conservé et remis au ministère pour identification (voir le fichier joint (Envoi spécimens par la poste) pour la méthode d'envoi).

#### *Urodèles*

Les spécimens seront identifiés, dénombrés et photographiés (des photos doivent être prises sous différents angles, avec une étiquette indiquant la station, la date et le numéro de spécimen), puis remis en liberté à l'endroit de leur capture. L'habitat sera remis en état.

Les précautions de salubrité devront être prises entre chaque spécimen capturé. Aucune remise en liberté n'est autorisée pour les espèces exotiques envahissantes capturées. Les espèces exotiques envahissantes capturées accidentellement doivent être sacrifiées.

## **8** **Autres conditions à respecter**

Le Protocoles standardisés d'inventaire de salamandres de ruisseaux du Québec doit être respecté. ([Recueil des protocoles standardisés d'inventaires de salamandres de ruisseaux au Québec – Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs \(gouv.qc.ca\)](#))

Tous les objets qui viennent en contact avec l'eau (véhicules, remorques, embarcations, engins de pêche, équipement d'échantillonnage, bottes ou vêtements) peuvent devenir un vecteur de propagation d'espèces exotiques envahissantes ou de maladies. Pour limiter leur dispersion, les engins de capture doivent être neufs ou nettoyés ou secs depuis au moins cinq jours. La méthode préconisée pour le nettoyage est l'immersion dans l'eau chaude (60°C – 10 min) ou l'utilisation de la vapeur (> 60°C – 10 secs.). Dans l'impossibilité, immerger ou nettoyer avec une solution d'eau de javel et d'eau (1 pour 10), laissez agir 10 minutes avant de rincer. En dernier recours, congeler le matériel pour 24 heures ou le laisser sécher complètement durant au moins cinq jours.

Pour être valide, le permis doit être signé par le titulaire.

Le titulaire et ses aides doivent porter sur eux le présent permis (ou une copie de celui-ci) lorsqu'ils exercent des activités prévues au permis, et l'exhiber à un agent de protection de la faune qui en fait la demande.

Avant de travailler sur le terrain et lorsque les travaux sont terminés, vous devez informer le Service de la protection de la faune :

• Bureau de Joliette : [protection.joliette@mffp.gouv.qc.ca](mailto:protection.joliette@mffp.gouv.qc.ca).

Un rapport écrit des activités doit être transmis avant le 31 décembre 2023 à Madame Chantal Côté à l'adresse [chantal.cote@mffp.gouv.qc.ca](mailto:chantal.cote@mffp.gouv.qc.ca).

Le rapport doit contenir les renseignements suivants :

- date et heure de capture ;
- carte localisant les stations de capture;
- description du matériel et de la méthode de capture utilisés pour chaque station;
- liste et nombre des spécimens capturés par espèce, par engin, par station;
- données biologiques (longueur, masse, etc.) sur les espèces capturées.

Un fichier des données brutes doit aussi être remis:

Il doit être obtenu et complété dans le format intégral qui se retrouve sur le site ftp du Ministère, avec la dernière version disponible:

[https://diffusion.mffp.gouv.qc.ca/Public/Req16/Protocoles\\_standardises/](https://diffusion.mffp.gouv.qc.ca/Public/Req16/Protocoles_standardises/)



Au minimum, les champs suivants doivent être complétés : date de la levée, type d'engin, station, coordonnées géographiques en degrés décimaux (NAD 83), espèce, nombre de spécimens, nom des collectionneurs, incluant les captures accidentelles et les données zéro. Le MELCCFP se réserve le droit de demander des correctifs afin d'assurer la qualité des données transmises aux fins d'intégration aux banques sources du Québec.

Chaque engin de capture doit être identifié de façon lisible au nom du titulaire ou porter le numéro du présent permis. Dans le cas des engins submergés, l'identification doit être lisible sans qu'on ait besoin de retirer l'engin de l'eau.

Les spécimens capturés demeurent la propriété du gouvernement du Québec et ils ne peuvent être vendus, donnés, échangés ou consommés sans le consentement écrit du MELCCFP.

Les spécimens non visés ou capturés contrairement aux conditions du présent permis doivent, s'ils sont indemnes et vivants, être remis en liberté à l'endroit même de leur capture; s'ils sont blessés ou morts, le titulaire doit les déclarer à un agent de protection de la faune et, si ce dernier l'exige, les lui remettre pour confiscation.

Tout addenda relatif à ce permis fait partie intégrante de ce permis. Les conditions précisées au permis s'appliquent avec les adaptations nécessaires.

9		Fonctionnaire autorisé	
Le directeur régional,		Date de délivrance	
<b>Donald Jean</b> Donald Jean, biologiste, M. Sc.		Signature numérique de Donald Jean Date : 2023.05.16 16:16:32 -04'00'	
		Année / mois / jour	
Nom (en lettres moulées)		Signature	
Téléphone : 450 654-7786	Télécopieur :	Courriel : <a href="mailto:Lanaudiere.faune@mffp.gouv.qc.ca">Lanaudiere.faune@mffp.gouv.qc.ca</a>	

*Arianne Bissonnette*

Signature du titulaire

## **ANNEXE B. RAPPORT PHOTOGRAPHIQUE**

---

**LET Terrebonne – Inventaires fauniques**

**Photo 1**  
(2023-09-27)

Fossé mitoyen  
des stations de  
pêche 1 et 2



**Photo 2**  
(2023-09-27)

Fossé mitoyen  
des stations de  
pêche 1 et 2



**LET Terrebonne – Inventaires fauniques**

**Photo 3**  
(2023-09-27)

Cours d'eau de la  
station de pêche  
3



**Photo 4**  
(2023-09-27)

Fossé de la  
station de  
pêche 4





**LET Terrebonne – Inventaires fauniques**

**Photo 5**  
(2023-09-27)

Fossé de la  
station de  
pêche 5



Ichtyofaune

**Photo 6**  
(2023-10-27)

Umbre de vase





**LET Terrebonne – Inventaires fauniques**

**Photo 7**  
(2023-09-27)

Épinoche à cinq épines



**Photo 7**  
(2023-09-27)

Manipulation et prise de données sur l'ichtyofaune



**LET Terrebonne – Inventaires fauniques**

**Photo 8**  
(2023-09-27)

Mulet à corne



**Photo 9**  
(2023-09-27)

Mulet à corne –  
nageoire caudale



**LET Terrebonne – Inventaires fauniques**

**Photo 11**  
(2023-09-27)

Crapet soleil



**Photo 12**  
(2023-09-27)

Méné d'argent





**LET Terrebonne – Inventaires fauniques**

**Observations opportunistes**

**Photo 13**  
(2023-05-25)

Faon de cerf de Virginie



**Photo 14**  
(2023-05-25)

Têtard de Ranidée



**LET Terrebonne – Inventaires fauniques**

**Photo 15**  
(2023-05-25)

Grenouille  
léopard



**Photo 16**  
(2023-05-25)

Mulette non-  
identifiée





**LET Terrebonne – Inventaires fauniques**

**Photo 17**  
(2023-05-25)

Tortues peintes



**Photo 18**  
(2023-06-02)

Têtard de  
crapaud  
d'Amérique



## **ANNEXE C. FICHIER BORAQ**

---

Titre Champs	Description Champs
NO_ATLAS	Numéro séquentiel de l'enregistrement qui sera attribué par le responsable de BORAQ à la DBMF. Par défaut la cellule <b>doit être laissée vide</b>
OBSERVATEURS	Inscrire le nom ( <b>Nom de famille Prénom</b> , Nom de famille Prénom...) de l'observateur principal ou des différents observateurs
ORGANISATION	Indiquer le nom de l'organisation apparaissant au permis SEG ou qui a réalisé le projet
STATUT_DONNEE	Colonne réservée à l'usage du MFFP-bureau central. Par défaut la cellule <b>doit être laissée vide</b>
NOM_COMMUN	Inscrire le <b>nom commun</b> de l'espèce en choisissant dans la liste déroulante (Access)
CODE_ESP	Inscrire le code espèce (4 lettre) en choisissant dans la liste déroulante (Access)
STATUT_EMVS	<b>NE RIEN INSCRIRE</b> . Le statut provincial de l'espèce ( <b>menacée, vulnérable, susceptible</b> ) s'ajoutera automatiquement lors de l'ajout du fichier dans la banque, avec la requête créée à cet effet.
LONdd	Indiquer la longitude en <b>degrés décimaux</b> , avec 6 décimales (bouton droit, Format de cellules, Nombre, 6 décimales)
LATdd	Indiquer la latitude en <b>degrés décimaux</b> , avec 6 décimales (bouton droit, Format de cellules, Nombre, 6 décimales)
NO_STATION	Indiquer le numéro de la station, s'il y a lieu.
PRECISION	Indiquer le niveau de précision en choisissant dans la liste déroulante (Access). Voir la feuille "CodePrecision".
REGION	Indiquer le nom de la région administrative où se trouve l'observation en choisissant dans la liste déroulante (Access)
VILLE	Indiquer le nom de la ville où se trouve l'observation en choisissant dans la liste déroulante (Access)
DESCR_LIEU	Il peut s'agir d'un tronçon de rivière, d'une partie de route, une adresse postale, le nom d'un rang, d'une montagne ou d'un lac, de même que tout autre description permettant de valider la localisation
HABITAT	Dans la mesure du possible, indiquer le type d'habitat en le catégorisant brièvement (forêt feuillue, étang temporaire, étang à castor, aulnaie riveraine, prairie humide, etc.) afin d'aider à la validation de l'identification
HEURE	Lorsque disponible, indiquer l'heure exacte ou approximative de l'observation dans le format "heures:minutes" (p.ex. 16:15)
DATE_JOUR	Inscrire le jour de l'observation en chiffres
DATE_MOIS	Inscrire le mois de l'observation en chiffres
DATE_ANNEE	Inscrire l'année de l'observation en chiffres
TYPE_OBSER	Indiquer si l'animal a été <b>Vu</b> ou <b>Entendu à l'étang</b> ou <b>Entendu à distance</b> ou <b>Vu/Entendu</b> selon le type d'inventaire.
NB_ADULTE	Inscrire le nombre d'individu(s) adulte(s) VU(S)
NB_JUVENILE	Inscrire le nombre d'individu(s) juvénile(s) VU(S)
NB_OEUFs	Inscrire le nombre d'œuf(s) VU(S)
NOMBRE_TOTAL	Inscrire le nombre total d'individu(s) [adulte(s) + juvénile(s)] VU(S). <b>Ne PAS</b> additionner le nombre d'œufs.
COTE_CHANT	Inscrire la cote de chant selon les critères suivants: Cote 0 = Aucun chant entendu; Cote 1 = les mâles chantant peuvent être comptés individuellement; cote 2 = une partie des chants peuvent être comptés alors que d'autres se chevauchent; cote 3 = chorale
COMMENTAIRES	Colonne réservée à l'usage du MFFP-bureau central, notamment utilisé pour le suivi des enregistrements de la banque. Par défaut la cellule <b>doit être laissée vide</b>
CYCLE_VITAL	Inscrire si si l'observation correspond à une <b>Mortalité, Mortalité routière</b> , à un individu <b>sur la route</b> , à un <b>site de ponte (confirmé ou potentiel)</b> , à un <b>site de ponte sur la route</b> (confirmé ou potentiel) ou à un <b>hibernacle</b> (confirmé ou potentiel).
NO_INDIVIDU	Numéro de marquage utilisé pour cet individu
REMARQUES	Toutes remarques ou précisions pertinentes non indiquées dans les colonnes précédentes, soit de la part de l'observateur ou de la personne qui saisit la donnée
SOURCE	<b>La source est majoritairement saisie sous ce format: Nom_organisme_Année inventaire_Nom du projet.xlsx</b> . Indiquer la référence pour retracer la source des données i.e. nom du fichier de saisie Excel, numéro de permis SEG, rapport d'activité, rapport scientifique, base de données régionales, etc.
DATE_SAISIE	La date de saisie de la donnée dans la banque <b>Access</b> s'inscrit automatiquement lors de l'ajout des enregistrements dans la table de données. Mais l'inscrire si on saisit dans le fichier <b>Excel</b> modèle.
SAISIE_PAR	La nom d'utilisateur qui saisie la donnée dans la banque <b>Access</b> s'inscrit automatiquement lors de l'ajout des enregistrements dans la table de données. Mais l'inscrire si on saisit dans le fichier <b>Excel</b> modèle.
VALIDATION_REGION	Indiquer si l'identification de l'espèce et de la localisation sont considérés comme validées par la personne qui saisit l'information
PHOTO_NOM_FICHIER	Indiquer le nom de la ou les photos associé à la donnée, en utilisant le format : Numéro de région_numéro photo (p.ex. 07_1390)
ID_INATURALIST	<b>Ne rien inscrire dans cette colonne</b> Il s'agit d'un numéro unique d'identification pour les observations qui sont tirées de la plateforme de science citoyenne iNaturalist.
ID_AARQ	<b>Ne rien inscrire dans cette colonne</b> . Il s'agit d'un numéro unique d'identification pour les observations qui sont tirées de la base de données de l'AARQ.
ID_CARAPACE	<b>Ne rien inscrire dans cette colonne</b> Il s'agit d'un numéro unique d'identification pour les observations qui sont tirées de la base de donnée de Carapace.ca.
ID_ROUTE_SHNVSL	<b>Ne rien inscrire dans cette colonne</b> Il s'agit d'un numéro unique d'identification pour les observations qui sont tirées de la base de données des routes d'écoute d'anoues de la SHNVSL.

Nom français	CODE_ESP	Genre	Espèce	Nom anglais	STATUT_EMVS
?	SP??	?	?	?	Non suivie
Ambystome non-identifiée	AMSP	Ambystoma	species	Unidentified mole salamander	Non suivie
Anoure non identifié	ANSP			Unidentified Anoura	Non suivie
Couleuvre à collier du Nord	DIPU	Diadophis	punctatus edwardsii	Ringneck Snake	Susceptible
Couleuvre à ventre rouge	STOC	Storeria	occipitomaculata	Redbelly Snake	Non suivie
Couleuvre brune	STDE	Storeria	dekayi	Dekay's Brown Snake	Menacée
Couleuvre d'eau du Nord	NESI	Nerodia	sipedon sipedon	Northern Water Snake	Vulnérable
Couleuvre mince du Nord	THSA	Thamnophis	saurita septentrionalis	Notern Ribbonsnake	Susceptible
Couleuvre non identifiée	COSP			Unidentified snake species	Non suivie
Couleuvre rayée	THSI	Thamnophis	sirtalis	Common Garter Snake	Non suivie
Couleuvre tachetée	LATR	Lampropeltis	triangulum	Milk Snake	Vulnérable
Couleuvre verte	OPVE	Opheodrys	vernalis	Smooth Green Snake	Susceptible
Crapaud d'Amérique	ANAM	Anaxyrus	americanus	Eastern American Toad	Non suivie
Grenouille des bois	LISY	Lithobates	sylvaticus	Wood Frog	Non suivie
Grenouille des marais	LIPA	Lithobates	palustris	Pickerel Frog	Susceptible
Grenouille du Nord	LISE	Lithobates	septentrionalis	Mink Frog	Non suivie
Grenouille léopard	LIPI	Lithobates	pipiens	Northern leopard Frog	Non suivie
Grenouille verte	LICL	Lithobates	clamitans	Green Frog	Non suivie
Lithobates non identifiée	LISP			Unidentified Lithobates	Non suivie
Necture tacheté	NEMA	Necturus	maculosus	Mudpuppy	Non suivie
Ououaron	LICA	Lithobates	catesbeianus	Bullfrog	Non suivie
Rainette crucifère	PSCR	Pseudacris	crucifer	Northern Spring Peeper	Non suivie
Rainette faux-grillon boréale	PSMA	Pseudacris	maculata	Boreal Chorus Frog	Susceptible
Rainette faux-grillon de l'Ouest	PSTR	Pseudacris	triseriata	Western Chorus Frog	Menacée
Rainette versicolore	HUYE	Hyla	versicolor	Tetraploid Gray Treefrog	Non suivie
Salamandre à deux lignes	EUBI	Eurycea	bilineata	Northern Two-lined Salamander	Non suivie
Salamandre à points bleus	AMLA	Ambystoma	laterale	Blue-spotted Salamander	Non suivie
Salamandre à quatre orteils	HESC	Hemidactylium	scutatum	Four-toed Salamander	Susceptible
Salamandre cendrée	PLCI	Plethodon	cinereus	Eastern Redback Salamander	Non suivie
Salamandre maculée	AMMA	Ambystoma	maculatum	Yellow-spotted Salamander	Non suivie
Salamandre non-identifiée	SASP			Unidentified Salamander	Non suivie
Salamandre pourpre, pop. des Adirondacks et des Appalaches	GYPO	Gyrinophilus	porphyriticus pop. 2	Spring Salamander	Vulnérable
Salamandre sombre des montagnes, pop. des Appalaches	DEOC	Desmognathus	ochrophaeus	Mountain Dusky Salamander	Menacée
Salamandre sombre du Nord	DEFU	Desmognathus	fuscus	Northern Dusky Salamander	Susceptible
Salamandre sombre hybride	DEHY	Desmognathus	hybrides	Hybrid Dusky Salamander	Susceptible
Salamandre sombre non identifiée	DESP	Desmognathus	species	Unidentified Dusky Salamander	Susceptible
Tortue à oreilles rouges	TRSC	Trachemys	scripta	Red-eared turtle	Non suivie
Tortue des bois	GLIN	Glyptemys	insculpta	Wood Turtle	Vulnérable
Tortue exotique	TOEX	Tortue	exotique	Exotic Turtle	Non suivie
Tortue géographique	GRGE	Graptemys	geographica	Common Map Turtle	Vulnérable
Tortue luth	DECO	Dermochelys	coriacea	Leatherback Turtle	Menacée
Tortue mouchetée	EMBL	Emydoidea	blandingi	Blanding's Turtle	Menacée
Tortue musquée	STOD	Sternotherus	odoratus	Common Musk Turtle	Menacée
Tortue non identifiée	TOSP			Unidentified turtle species	Non suivie
Tortue peinte	CHPI	Chrysemys	picta	Painted Turtle	Non suivie
Tortue ponctuée	CLGU	Clemmys	guttata	Spotted Turtle	Susceptible
Tortue serpentine	CHSE	Chelydra	serpentina	Common Snapping Turtle	Candidate
Tortue-molle à épines	APSP	Apalone	spinifera	Eastern Spiny Softshell	Menacée
Triton vert	NOVI	Notophthalmus	viridescens	Eastern Newt	Non suivie

Type Observation	Description	Exemple
Vu		
Vu/Entendu		
Entendu au site	<p>Permet de fournir une <b>cote de chant qui est associée à un milieu de reproduction précis</b> dont les paramètres importants pour l'espèce peuvent être décrits (ex : état de l'étang). Une détection au site permet de décrire l'habitat mais ne requiert pas nécessairement de pouvoir y accéder physiquement «Entendu au site» puisque la cote de chant peut être corrélée avec l'état du lieu de s'il est possible de le documenter. Les coordonnées GPS prises au point d'écoute visent à reproduction, représenter le plus fidèlement possible l'emplacement exact du plan d'eau.</p>	Ex : Un site hors de portée mais qui peut être décrit fournit des observations de type «Entendu au site» puisque la cote de chant peut être corrélée avec l'état du lieu de s'il est possible de le documenter. Les coordonnées GPS prises au point d'écoute visent à reproduction.
Entendu à distance	<p>Permet de fournir une cote de chant qui n'est pas associée à un milieu de reproduction pouvant être décrit à partir du point d'écoute. Il existe une <b>imprécision spatiale entre les coordonnées GPS</b> prises au point d'écoute et l'emplacement du milieu de reproduction. Aucune information sur le type «Entendu à distance» et ce, indépendamment de s'il est proche ou éloigné.</p>	Ex : Un étang de reproduction <b>invisible ou hors de portée</b> fournit une observation de type «Entendu à distance» et ce, indépendamment de s'il est proche ou éloigné.

CYCLE_VITAL	DESCRIPTION
<b>Mortalité</b>	Pour toute observation d'un individu mort
<b>Mortalité routière</b>	Pour toute observation d'un individu mort sur la route
<b>Sur la route</b>	Pour toute observation d'un individu vivant sur la route (blessé ou non)
<b>Site de ponte potentiel</b>	<p>Pour toute observation d'un site de ponte potentiel soit : Un faux-nid représente un site de ponte potentiel mais la présence d'oeufs ou de juvéniles fraîchement nés est requise pour que le site soit confirmé. Par exemple : une observation d'une tortue en train de creuser un nid dans un habitat favorable et dans la saison de ponte représente un site de ponte potentiel.</p>
<b>Site de ponte confirmé</b>	Pour toute observation d'un site de ponte confirmé soit : Tout endroit contenant une ou plusieurs observations fiables de l'espèce sous forme d'oeufs ou de petits récemment éclos ou d'une femelle observée en train de pondre.
<b>Site de ponte sur la route potentiel</b>	Idem au «Site de ponte potentiel» mais le nid est sur une route ou dans son emprise.
<b>Site de ponte sur la route confirmé</b>	Idem au «Site de ponte confirmé» mais le nid est sur une route ou dans son emprise.
<b>Hibernacle potentiel</b>	Pour toute observation d'un hibernacle potentiel soit : Tout endroit qui servira <b>probablement</b> comme lieu d'hibernation pour l'espèce, en période hivernale.
<b>Hibernacle confirmé</b>	Pour toute observation d'un hibernacle confirmé soit : Tout endroit qui a servi comme lieu d'hibernation pour l'espèce, validé par la proximité à un hibernacle en période hivernale.

## **ANNEXE D. FICHER DES DONNÉES DE PÊCHE**



Type d'engin	Numéro engin	GPS début		Date de pose	Heure pose	Date de relevé	Heure relevé	Vitesse du courant (m/s)	Profondeur (m)	Commentaires
		Lat	Long							
ÉLECTRICITÉ PORTATIVE	1	45.747235	-73.555369	27-sept	11:00	27-sept	11:35	Nul	0'2	150v 6 fois
ÉLECTRICITÉ PORTATIVE	2	45.749456	-73.555140	27-sept	11:35	27-sept	11:59	Nul	0,2	150v 3 fois
ÉLECTRICITÉ PORTATIVE	3	45.7425896	-73.5486899	27-sept	13:30	27-sept	14:00	Nul	1	150v 5 fois
ÉLECTRICITÉ PORTATIVE	4	45.7423528	-73.5533975	27-sept	14:40	27-sept	14:53	Nul	0,2	150v 2 fois
ÉLECTRICITÉ PORTATIVE	5	45.7422617	-73.5531343	27-sept	15:15	27-sept	15:35	Nul	0,3	150v 2 fois

Nom du plan d'eau	Date	Année	Latitude (degré décimaux)	Longitude (degré décimaux)	Espèce	Nombre capturé	Masse totale des captures	Longueur minimale	Longueur maximale	Engin de la capture	Autre engin de capture	Nom de l'intervenant	Commentaires de la capture
Le nom du plan d'eau où la pêche est réalisée	La date est le moment précis où la capture a eu lieu. AAAA-MM-JJ	L'année précise où la capture a eu lieu. AAAA	La coordonnée où la capture a eu lieu en degré décimaux (6 décimaux) en NAD 83	La coordonnée où la capture a eu lieu en degré décimaux (6 décimaux) en NAD 83	CODE officiel du poisson. Ex. <i>Sa lvelimus fo ninalis</i> : SAFO VOIR ONGLET CODE	Le nombre de spécimens capturés d'une espèce de poisson déterminée dans un engin donné.	La masse totale (g) mesurée d'un nombre déterminé de spécimens d'une espèce de poisson	Longueur du plus petit spécimen capturé d'une espèce de poisson, en mm.	Longueur du plus grand spécimen capturé d'une espèce de poisson, en mm.	Saisir le code de l'engin utilisé pour la capture des spécimens. Ex. BO pour bourolle VOR ONGLET CODE	Dans le cas que l'engin ne se trouve pas dans la liste, inscrire l'engin utilisé.	Nom de la source qui a réalisé la capture.	Inscrire toute information d'intérêt qui ne peut être mis dans les autres colonnes.
Long, Lac	2021-05-11	2021	48,312544	-55,124594	SAFO	8	1520	150	280	BO		AECOM	
N/A	2023-09-27	2023	45,7472727	-73,5553321	UMLI	1	0,3	41		E		Tetra Tech inc.	Station 1
N/A	2023-09-27	2023	45,7472727	-73,5553321	UMLI	1	0,5	45		E		Tetra Tech inc.	Station 1
N/A	2023-09-27	2023	45,7495463	-73,5551538	UMLI	1	2,5	49		E		Tetra Tech inc.	Station 2
N/A	2023-09-27	2023	45,7495463	-73,5551538	UMLI	1	4	79		E		Tetra Tech inc.	Station 2
N/A	2023-09-27	2023	45,7495463	-73,5551538	CUIN	1	0,2	30		E		Tetra Tech inc.	Station 2
N/A	2023-09-27	2023	45,74260259	-73,54870382	SEAT	1	63	81		E		Tetra Tech inc.	Station 3
N/A	2023-09-27	2023	45,74260259	-73,54870382	SEAT	1	34	52		E		Tetra Tech inc.	Station 3
N/A	2023-09-27	2023	45,74260259	-73,54870382	SEAT	1	57	66		E		Tetra Tech inc.	Station 3
N/A	2023-09-27	2023	45,74260259	-73,54870382	SEAT	1	33	69		E		Tetra Tech inc.	Station 3
N/A	2023-09-27	2023	45,74260259	-73,54870382	CACO	1	17	44		E		Tetra Tech inc.	Station 3
N/A	2023-09-27	2023	45,74260259	-73,54870382	SEAT	1	10	20		E		Tetra Tech inc.	Station 3
N/A	2023-09-27	2023	45,74260259	-73,54870382	CUIN	1	0,1	35		E		Tetra Tech inc.	Station 3
N/A	2023-09-27	2023	45,74260259	-73,54870382	LEGI	1	1,5	42		E		Tetra Tech inc.	Station 3
N/A	2023-09-27	2023	45,74260259	-73,54870382	HYRE	1	0,5	52		E		Tetra Tech inc.	Station 3
N/A	2023-09-27	2023	45,74260259	-73,54870382	HYRE	1	2	59		E		Tetra Tech inc.	Station 3
N/A	2023-09-27	2023	45,74260259	-73,54870382	CHNE	1	1	52		E		Tetra Tech inc.	Station 3
N/A	2023-09-27	2023	45,74260259	-73,54870382	SEAT	1	9	98		E		Tetra Tech inc.	Station 3
N/A	2023-09-27	2023	45,74260259	-73,54870382	HYRE	1	0,5	28		E		Tetra Tech inc.	Station 3
N/A	2023-09-27	2023	45,74260259	-73,54870382	LEGI	1	1,5	34		E		Tetra Tech inc.	Station 3
N/A	2023-09-27	2023	45,74260259	-73,54870382	CHNE	1	7	91		E		Tetra Tech inc.	Station 3
N/A	2023-09-27	2023	45,74260259	-73,54870382	CUIN	1	0,1	32		E		Tetra Tech inc.	Station 3
N/A	2023-09-27	2023	45,74234998	-73,55339583	CUIN	1	0,1	33		E		Tetra Tech inc.	Station 4
N/A	2023-09-27	2023	45,74234998	-73,55339583	CUIN	1	0,1	34		E		Tetra Tech inc.	Station 4
N/A	2023-09-27	2023	45,74234998	-73,55339583	CUIN	1	0,1	30		E		Tetra Tech inc.	Station 4
N/A	2023-09-27	2023	45,74234998	-73,55339583	CUIN	1	0,1	33		E		Tetra Tech inc.	Station 4
N/A	2023-09-27	2023	45,74234998	-73,55339583	CUIN	1	0,1	33		E		Tetra Tech inc.	Station 4
N/A	2023-09-27	2023	45,74234998	-73,55339583	CUIN	1	0,1	34		E		Tetra Tech inc.	Station 4
N/A	2023-09-27	2023	45,74234998	-73,55339583	CUIN	1	0,1	38		E		Tetra Tech inc.	Station 4
N/A	2023-09-27	2023	45,74234998	-73,55339583	CUIN	1	0,5	30		E		Tetra Tech inc.	Station 4
N/A	2023-09-27	2023	45,74234998	-73,55339583	CUIN	1	0,1	35		E		Tetra Tech inc.	Station 4
N/A	2023-09-27	2023	45,74234998	-73,55339583	HYRE	1	0,4	49		E		Tetra Tech inc.	Station 4
N/A	2023-09-27	2023	45,74234998	-73,55339583	HYRE	1	0,1	38		E		Tetra Tech inc.	Station 4
N/A	2023-09-27	2023	45,74234998	-73,55339583	UMLI	1	0,4	39		E		Tetra Tech inc.	Station 4
N/A	2023-09-27	2023	45,74234998	-73,55339583	UMLI	1	0,4	47		E		Tetra Tech inc.	Station 4
N/A	2023-09-27	2023	45,74234998	-73,55339583	UMLI	1	0,3	46		E		Tetra Tech inc.	Station 4
N/A	2023-09-27	2023	45,74234998	-73,55339583	UMLI	1	1	42		E		Tetra Tech inc.	Station 4
N/A	2023-09-27	2023	45,74234998	-73,55339583	UMLI	1	0,5	47		E		Tetra Tech inc.	Station 4
N/A	2023-09-27	2023	45,74234998	-73,55339583	UMLI	1	0,5	39		E		Tetra Tech inc.	Station 4
N/A	2023-09-27	2023	45,74234998	-73,55339583	UMLI	1	0,3	45		E		Tetra Tech inc.	Station 4
N/A	2023-09-27	2023	45,74234998	-73,55339583	UMLI	1	0,3	40		E		Tetra Tech inc.	Station 4
N/A	2023-09-27	2023	45,74234998	-73,55339583	UMLI	1	0,2	41		E		Tetra Tech inc.	Station 4
N/A	2023-09-27	2023	45,74234998	-73,55339583	UMLI	1	0,4	46		E		Tetra Tech inc.	Station 4
N/A	2023-09-27	2023	45,74234998	-73,55339583	UMLI	1	0,2	42		E		Tetra Tech inc.	Station 4
N/A	2023-09-27	2023	45,74234998	-73,55339583	UMLI	1	0,2	45		E		Tetra Tech inc.	Station 4
N/A	2023-09-27	2023	45,74234998	-73,55339583	UMLI	1	0,2	41		E		Tetra Tech inc.	Station 4
N/A	2023-09-27	2023	45,74234998	-73,55339583	UMLI	1	0,2	41		E		Tetra Tech inc.	Station 4
N/A	2023-09-27	2023	45,74234998	-73,55339583	UMLI	1	0,3	47		E		Tetra Tech inc.	Station 4
N/A	2023-09-27	2023	45,742264	-73,55313584	UMLI	1	0,2	45		E		Tetra Tech inc.	Station 5
N/A	2023-09-27	2023	45,742264	-73,55313584	UMLI	1	0,2	45		E		Tetra Tech inc.	Station 5
N/A	2023-09-27	2023	45,742264	-73,55313584	CUIN	1	0,1	15		E		Tetra Tech inc.	Station 5
N/A	2023-09-27	2023	45,742264	-73,55313584	CUIN	1	0,1	15		E		Tetra Tech inc.	Station 5